



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU COMITE SIVOMAL EXCEPTIONNEL  
Du mercredi 05 juillet 2023**

Nombre de Conseillers : 20

En exercice : 20

Présents : 17

Votants : 17

L'an deux-mille-vingt-trois, le 05 juillet à 19h00, le comité sivomal du SIVOM du secteur de Riaille, dûment convoqué par Monsieur Jérôme SQUELARD, Président, s'est exceptionnellement réuni dans la salle du conseil de la commune de Teillé,

Date de convocation : 19/06/2023

**PRESENTS** : Cécile ALBERT, Nathalie ANCIAUX, Astrid BAUDOUIN, Ann BENOIST, Jean-Michel CLAUDE, Violette GAUTREAU, David GAUTRET, Bénédicte LECOMTE, Annelise LEVEQUE, Marie-Thérèse LHERIAU, Xavier LOUBERT-DAVAINE, André RAITIERE, Guillaume RAITIERE, Anne RULLIER, Jérôme SQUELARD, Marine TESTARD, Roseline VOISIN.

**ABSENTS EXCUSES** : Jean-Pierre BELLEIL, Jessica DUFOUR, Laurent LOYER.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Anne RULLIER

**1<sup>er</sup> POINT A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE**

Le compte-rendu de la dernière séance n'est pas validé car une modification est demandée sur l'actualité du secteur Petite Enfance/Familles et plus particulièrement sur le point concernant l'Association Petite Enfance Erdre et Donneau :

Il est proposé de modifier le paragraphe de la manière suivante :

Une rencontre a eu lieu avec l'APEED sur l'avenir du multi-accueil et de la halte-garderie. En effet, la convention d'objectifs arrivant à son terme le 31 décembre 2023, le Sivom, compte-tenu de sa situation financière, n'a pas statué sur son éventuel renouvellement. D'ici la fin de l'année, les élus du Sivom se sont engagés à accompagner l'association pour envisager la meilleure des solutions de reprise. Des rencontres avec des partenaires privés doivent avoir lieu prochainement.

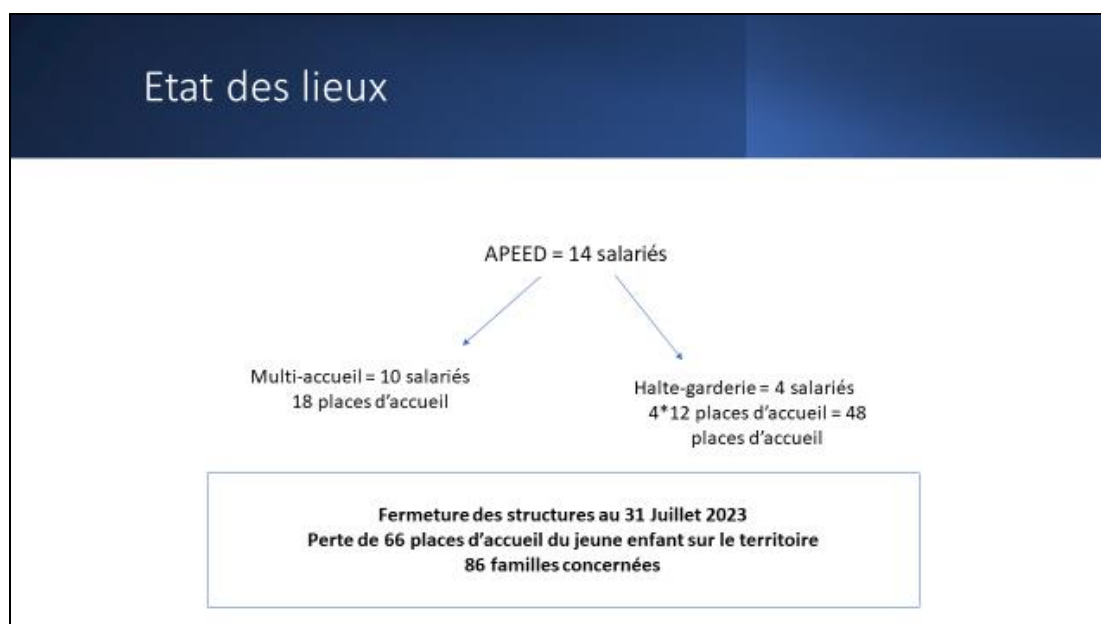
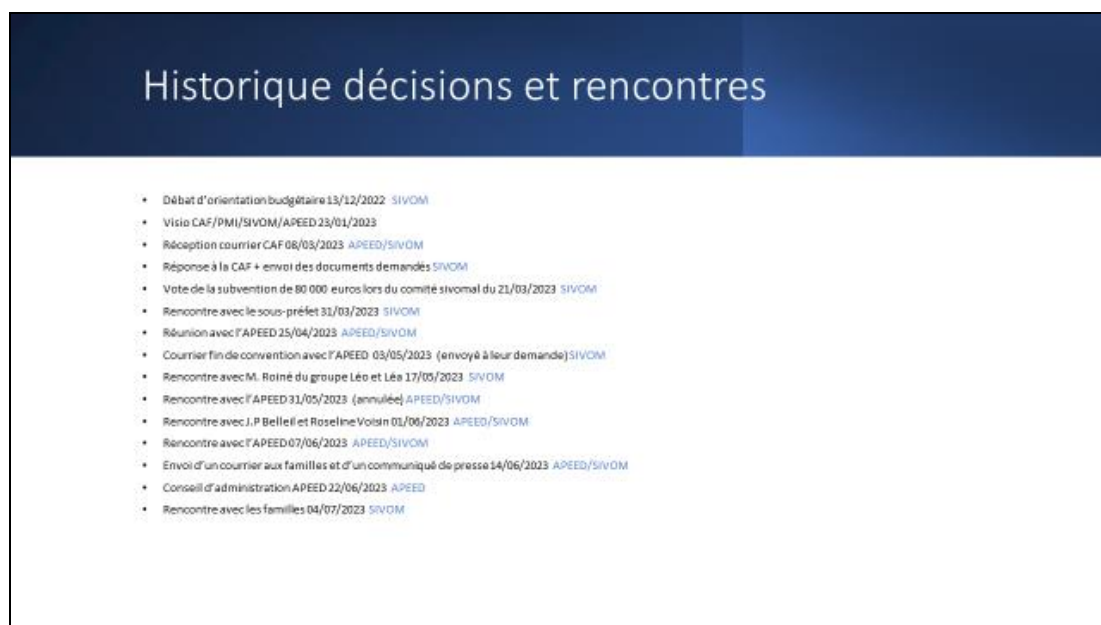
**2<sup>ème</sup> POINT A L'ORDRE DU JOUR : DEVENIR DE LA PETITE ENFANCE SUR LE SECTEUR DE RIALLE**

Monsieur le Président rappelle la situation qui a conduit à ce comité sivomal exceptionnel, à savoir la fermeture au 31 juillet 2023 des structures halte-garderie et multi-accueil gérées par l'Association Petite Enfance Erdre et Donneau, le Sivom n'ayant pas la capacité financière pour répondre à sa demande de financement pour garantir son équilibre financier. Il précise qu'il a rencontré un collectif de parents la veille pour échanger sur ce sujet.

Il donne ensuite la parole au directeur des services qui présente quelques chiffres concernant l'évolution financière du Sivom et de l'APEED depuis ces dernières années :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
résultat de clôture du Sivom	224 443,77 €	245 103,88 €	281 546,55 €	339 753,37 €	361 543,33 €	338 863,41 €	223 867,33 €	200 056,17 €	121 350,11 €	91 407,15 €	34 550,67 €
Participation des communes	350 000,00 €	350 000,00 €	350 000,00 €	370 000,00 €	370 000,00 €	370 000,00 €	380 000,00 €	500 000,00 €	505 000,00 €	575 000,00 €	575 000,00 €
résultat comptable de l'APEED						10 333,66 €	24 692,91 €	10 812,05 €	- 4 250,00 €	- 18 959,00 €	
subvention SIVOM versée à l'APEED	81 326,00 €	85 000,00 €	88 200,00 €	136 900,00 €	168 000,00 €	180 250,00 €	181 420,00 €	190 000,00 €	190 000,00 €	190 000,00 €	80 000,00 €
subvention demandée par l'APEED									200 708,20 €	208 963,00 €	255 196,91 €

Madame la Vice-Présidente en charge de la Petite Enfance présente ensuite un diaporama :



## Pistes de réflexion

- Reprise du multi-accueil par un gestionnaire privé CMG : aucun coût pour le SIVOM/ coût élevé pour les familles
- Reprise du multi-accueil par un gestionnaire privé PSU: 5000 euros par places d'accueil/ coût en lien avec les ressources des familles
- Fonds innovation petite enfance
- Création d'un COPIL dès août pour mener une réflexion de fond sur l'accueil de la petite enfance sur le territoire

## En cours

- Création d'une Maison d'Assistantes Maternelles sur Teillé (8 places) et Trans sur Erdre
- Ouverture d'une Maison d'Assistantes Maternelles sur Joué sur Erdre (15 places): oct 2023
- Ouverture d'une micro-crèche privée CMG sur Joué sur Erdre (12 places): oct 2023/ coût élevé pour les familles
- Sollicitations pour l'ouverture de Maison d'Assistantes Maternelles sur Riaillé

## Quelques réflexions supplémentaires...

- Les places d'accueil du jeune enfant sur le territoire participent de l'attractivité de celui-ci. Les communes ont besoin pour vivre de nouveaux habitants, de nouveaux lotissements et par extension de places d'accueil du jeune enfant pour attirer les familles.
- Des incivilités sont constatées sur nos communes. Mettre au cœur de notre projet politique la petite enfance, l'enfance et la jeunesse en attribuant à ces postes des moyens c'est créer un cercle vertueux d'éducation qui amène au respect du cadre dans lequel ces enfants, ces jeunes ont évolué.
- Les choix politiques que nous aurons à faire dans les mois qui viennent en ce qui concerne la petite enfance nous amènent à poser la question suivante: quelle société pour demain? quelle vie sur nos communes demain?

S'ensuit un échange sur l'évolution des finances du Sivom avec un questionnement sur cette situation connue depuis plusieurs années durant lesquelles aucune solution n'a été réfléchié ou envisagée pour y répondre. Ce constat oblige aujourd'hui l'équipe actuelle à prendre des décisions plus radicales et dans l'urgence.

Plusieurs élus déplorent le procédé et le timing pour annoncer les décisions prises qui n'ont pas facilité l'accueil et la compréhension des faits.

Il est également proposé de créer un COPIL dès ce mois de juillet, en y intégrant le collectif de parents rencontré la veille, ayant en charge de réfléchir de nouveaux modes d'accueil pour la Petite Enfance. Ce groupe pourrait d'ores et déjà travailler à l'élaboration d'un dossier de subvention dans le cadre du Fonds d'Innovation Petite Enfance afin de défendre un projet de micro-crèche itinérante.

Le comité sivomal, après en avoir délibéré, valide (avec 16 voix pour et une abstention), la création du COPIL et la sollicitation du Fond d'Innovation Petite Enfance pour le montage d'un projet de micro-crèche itinérante sur le secteur dès 2024.

#### **RACHAT DU MATERIEL DE MOTRICITE DU SERVICE HALTE GARDERIE**

Compte-tenu de la fermeture du service Halte-garderie de l'APEED, le Relais Petite Enfance souhaiterait pouvoir continuer à utiliser le matériel de motricité que l'association partageait avec lui jusqu'à présent pour ses ateliers avec les assistantes maternelles.

Monsieur le Président précise que la valeur de l'équipement est estimée à environ 300€ par site soit 1200€ maximum. Il demande à l'assemblée d'acter ce rachat en précisant si cette dépense doit être portée par le Sivom ou les quatre communes mettant des locaux à disposition pour ce service.

Le comité sivomal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le rachat de l'équipement de motricité de la Halte-garderie sur le budget du Sivom.

#### **VERSEMENT DU SOLDE DE LA SUBVENTION ACCORDEE A L'APEED**

Sur la somme de 80000€ accordée au titre de la subvention 2023, 40000 € ont déjà été versés à l'APEED. La question se pose quant au versement du solde.

Dans l'attente de clarifications sur les démarches juridiques en cours, il est prématuré de statuer sur cette question.

#### **RAPPEL DES DATES DES PROCHAINS COMITES SIVOMAUX**

- Mardi 19 septembre 2023
- Mardi 05 décembre 2023

Fin de la réunion à 20h00

**Comité sivomal du 05 juillet 2023**

**Signatures**

<b>CIVILITE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>FONCTION</b>	<b>SIGNATURES</b>
Mme	ALBERT	Cécile	Vice-Présidente	
Mme	ANCIAUX	Nathalie	Vice-Présidente	
Mme	BAUDOUIIN	Astrid	Vice-Présidente	
Mr	BELLEIL	Jean-Pierre	élu	Excusé
Mme	BENOIST	Ann	élue	
Mr	CLAUDE	Jean-Michel	élu	
Mme	DUFOUR	Jessica	élue	Excusée
Mme	GAUTREAU	Violette	élue	
Mr	GAUTRET	David	élu	
Mme	LECOMTE	Bénédicte	élue	
Mme	LEVEQUE	Annelyse	élue	
Mme	LHERIAU	Marie-Thérèse	Vice-Présidente	
Mr	LOUBERT- DAVAINE	Xavier	élu	
Mr	LOYER	Laurent	élu	Excusé
Mr	RAITIERE	André	élu	
Mr	RAITIERE	Guillaume	élu	
Mme	RULLIER	Anne	élue	
Mr	SQUELARD	Jérôme	Président	
Mme	TESTARD	Marine	élue	
Mme	VOISIN	Roseline	élue	